

Un instant après, Bernadette se trouvait en face du redoutable chef de la Police.

Une foule immense stationnait au dehors.

L'homme très-intelligent qui allait interroger Bernadette se sentait assuré d'un facile triomphe et il s'en était à l'avance hautement réjoui.

Il était de ceux qui repoussaient obstinément l'explication des savants du pays. Il ne croyait ni à la catalepsie, ni à l'hallucination, ni aux diverses illusions, d'une extase malade.

La précision des récits qu'on attribuait à l'enfant, les remarques faites par le docteur Dozous et par plusieurs autres témoins des scènes de la Grotte lui paraissaient inconciliables avec une telle hypothèse.

Quant au fait même des Apparitions, il ne croyait point, dit-on, à la possibilité de ces visions ultramondaines, et son génie policier, très-apte à dépister des fripons derrière un fait illégal, n'allait peut-être pas jusqu'à découvrir Dieu derrière un fait surnaturel.

Aussi, convaincu en lui-même qu'il ne pouvait y avoir que de fausses apparitions, avait-il résolu de trouver, par ruse ou par force, le point de l'erreur, et de rendre, aux libres penseurs du Pouvoir ou d'ailleurs, de service signalé, de saisir une manifestation surnaturelle, une croyance populaire en flagrant délit d'imposture.

(à continuer.)

Imprimée par Léger Brousseau, 7 rue Buade, Québec.